

Démocratie

LA PRIMAIRE, L'ESCARGOT ET L'ENTONNOIR

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

11/12/2020

Ce titre n'est pas celui d'une fable de La Fontaine, mais bien une proposition que font Émeric Bréhier et Sébastien Roy aux formations politiques qui décideraient de désigner leur prochain candidat à l'élection présidentielle par le processus des primaires. En quoi consiste-t-elle ?

Comme nous l'avons rappelé lors d'un présent article, le processus de désignation d'un candidat à l'élection présidentielle, la primaire, n'a pas bonne presse au sein des différentes familles politiques qui composent aujourd'hui notre spectre politique. Pour des raisons bien différentes.

Le culte du chef a la vie dure !

Il y a d'abord celles qui ne l'ont jamais accepté ou qui se sont même construites en refusant la logique. C'est bien évidemment le cas du pôle présidentiel dont l'élément central, La République en marche, s'est construit autour de la candidature de l'actuel président de la République qui avait en son temps refuser vertement, et définitivement, de participer à toute modalité de ce type. Il mettait en avant, à l'époque, des arguments d'un classicisme échevelé, reprenant les éléments de langage de toutes celles et ceux qui depuis le mitan de la décennie 1990 s'y étaient opposés. Le premier tour étant la véritable primaire républicaine, l'utilisation de ce procédé contrevenait au fameux « esprit » de la V^e République. Bien évidemment, il s'agissait alors surtout d'exprimer ainsi un refus et de saisir une opportunité. Le refus d'abord de se situer dans un clivage politique classique gauche/droite que sa candidature entendait remettre en cause, en participant à la primaire de la Belle Alliance populaire initiée par la direction d'alors du Parti socialiste. Une opportunité ensuite : laisser les partis de « l'ancien monde » se dépêtrer de cette procédure, ce qui permettra à la candidature « hors système » de se déployer. Le Front national, lui aussi, reposait sur un fonctionnement qui n'intégrait pas les militants dans son mode désignation. Le culte du chef y est consubstantiel, quand bien même celui-ci doit passer par une éradication symbolique du fondateur. C'était tout autant le cas pour La France insoumise (LFI) et son candidat « naturel », Jean-Luc Mélenchon. L'enjeu ici était ailleurs : faire en sorte que les camarades communistes dépassent leurs réserves et apportent leur parrainage à la candidature du fondateur du Parti de

gauche.

Aucune de ces trois formations politiques n'a véritablement évolué. Le Rassemblement national continue à être maîtrisé par Marine Le Pen et ses proches en dépit des coups de boutoir de sa nièce et de ses fidèles. À l'évidence, les piqûres de rappel de Marion Maréchal visent plutôt à préparer la suite, c'est-à-dire 2027, dès le lendemain d'une éventuelle troisième défaite de la fille de Jean-Marie Le Pen. Quant au député de Marseille, si sa troisième candidature à la fonction suprême de nos institutions ne faisait guère de doute, son appel à obtenir un soutien de 150 000 parrainages citoyens visait de toute évidence à montrer que cette candidature était souhaitée par un nombre suffisant de Françaises et de Français. S'il n'y avait nul suspense en la matière, cette méthode interpelle toutefois. Tout d'abord, il est loisible de s'étonner du faible nombre de soutiens indiqué par le leader de La France insoumise lorsque l'on se remémore le nombre d'électeurs ayant fait le choix de François Hollande en 2011 ou de Benoît Hamon en 2017. Toutefois, cette volonté de dépasser la seule logique des parrainages de maires, parlementaires, conseillers régionaux ou départementaux en vigueur aujourd'hui, outre qu'elle relève d'une tactique de pression sur le Parti communiste, notamment, soulève avec raison l'impossibilité, à ce stade, pour un candidat ne parvenant pas à obtenir ses fameux 500 parrainages de se présenter à l'élection présidentielle. Au-delà de l'aspect tactique, et pour tout dire assez grotesque tant l'enjeu fixé était aisément atteignable, il pose une véritable question constitutionnelle et politique qui mériterait d'être traitée. Le Parti communiste, enfin, lui laisse bien entendre que cette fois-ci on ne l'y reprendra plus et qu'il sera présent en tant que tel lors de cette échéance reine de notre République. Ce qui, du coup, rend incontestablement plus complexe la tâche pour Jean-Luc Mélenchon d'obtenir les parrainages nécessaires à sa candidature. À l'évidence, le PC dispose des élus et des moyens nécessaires à cette candidature. Reste à s'assurer qu'il est en capacité de trouver une place électorale dans un échiquier politique à gauche qui risque d'être bien complet. La dernière élection européenne a apporté la preuve que la chose était loin d'être assurée en dépit de la campagne dynamique de Ian Brossat et du faible score de LFI. Quant au camp présidentiel, il n'y a nul besoin de s'y appesantir : seule la candidature du président de la République actuel est envisageable.

Bien différentes sont les situations des Républicains (LR) mais aussi du Parti socialiste et de leurs anciens alliés, Europe Écologie-Les Verts (EELV) et Parti radical de gauche (PRG).

LR ou le traumatisme Fillon

Les Républicains, comme nous le rappelions, ont durant de longues années été farouchement opposés au principe même de la primaire. Il serait par trop cruel de reprendre les citations de leurs plus hauts responsables en 2010 et 2011 critiquant cette nouvelle modalité mise en œuvre alors par

le Parti socialiste. Ceux qui participèrent à sa mise en place ont gardé en mémoire les innombrables obstacles à franchir, y compris de la part d'autorités préfectorales freinant des quatre fers pour faciliter la mise à disposition des listes électorales. Pourtant, au lendemain du catastrophique congrès ayant vu s'opposer François Fillon et Jean-François Copé, il fallut bien se mettre d'accord sur un procédé permettant de départager les candidatures alors même que le traditionnel (pas si traditionnel que cela en fait pour cette famille politique) vote des militants n'était plus de mise. Et si le choix de la primaire s'imposa, les contacts du « monsieur primaires » de l'UMP d'alors avec celui qui s'en était avec d'autres chargé au sein du Parti socialiste facilitèrent bien le travail. La primaire de la droite et du centre en 2016 était ainsi un décalque pur et simple de celle du Parti socialiste de 2011. À cette différence que le montant requis de deux euros au lieu d'un euro pour celle du Parti socialiste permit aux Républicains de dégager une marge substantielle au profit de l'association du candidat François Fillon, aujourd'hui présidée par Bruno Retailleau. Il est même tout à fait possible d'avancer que s'il n'y avait pas eu plus de 4 millions de votants lors de la primaire de 2016, la capacité de résilience de François Fillon s'en serait trouvée fortement affaiblie. Preuve que celle-ci conféra au candidat de la droite et du centre une indéniable légitimité et une force propulsive. On peut même penser que sans celle-ci il n'eût pas été à quelques encablures de se qualifier pour le second tour. Certains pourraient d'ailleurs le regretter... Il est dès lors étonnant de voir les réticences, pour ne pas dire plus, de nombre de responsables de la droite de réitérer l'expérience. Certes, ce procédé peut laisser accroire qu'une prime est ainsi accordée aux plus radicaux. Si, à l'évidence, cet élément joua dans la victoire de François Fillon, on irait un peu vite en besogne en estimant que ce fut la seule raison du succès de l'ancien député de la Sarthe. Pourtant, l'explosion de cette famille politique, au lendemain de l'élection présidentielle de 2017, ne permet que deux choix : soit l'une des personnalités s'impose d'elle-même (ce qui fut tenté avec la non-candidature de François Baroin), soit il faudra bien trouver une modalité de « départage » permettant à l'issue d'un processus électoral de réunifier une famille politique éclatée et divisée, sous la pression conjointe du bloc présidentiel et du Rassemblement national.

Le Parti socialiste ou quand les 6,36% cachent les 28,63%

La situation du Parti socialiste n'est pas moins délicate. Ayant cessé d'être l'aimant de la gauche, il se doit de parvenir à faire émerger une coalition permettant d'être dans le jeu de l'élection présidentielle, c'est-à-dire d'atteindre, à tout le moins, un score à deux chiffres. Sans même évoquer la question du leadership vis-à-vis de La France insoumise. Or, cet objectif, en dépit de la stabilisation opérée à l'occasion des dernières municipales, semble en l'espèce bien difficile à atteindre. Sa capacité électorale n'est pas restaurée, ses anciens alliés EELV tentent de le déborder et le PRG a des fourmis dans les jambes. Le choc du score de Benoît Hamon lors de la dernière présidentielle fait oublier que ce fut bien ce procédé qui avait départagé les candidats en

2011 en conférant à François Hollande une véritable dynamique qui lui avait permis de résister à la remontée de Nicolas Sarkozy et à la percée, déjà bien réelle mais insuffisante, de Jean-Luc Mélenchon. Mais c'est oublier également qu'au lendemain de la primaire de janvier 2017, Benoît Hamon frôlait les 20% d'intentions de vote et était donc à quelques mois du scrutin présidentiel « dans la course ». Le problème, à ce stade, pour la direction du parti est que le recours à la primaire est inscrit dans les statuts. Ne pas l'utiliser nécessiterait donc une réforme des statuts, ce qui n'est jamais chose aisée dans l'absolu et encore moins dans le cas présent. Et si l'idée avancée d'une primaire des idées peut sembler séduisante, elle ne réglerait pas la question de l'incarnation ce qui, convenons-en, n'est pas rien dans le cadre d'une élection présidentielle. Réduire la primaire à un bal des *ego*, c'est faire un peu trop rapidement fi des avantages d'une désignation par ses propres sympathisants et des avantages en matière de dynamique politique que ce procédé peut induire. À cette difficulté interne s'ajoute l'évidente « mauvaise volonté » d'EELV qui a d'ores et déjà décidé d'organiser sa propre primaire, avec les autres organisations parties prenantes du pôle écologiste. Toutefois, outre que les expériences précédentes de primaires internes ne furent guère concluantes, ce choix risque de mettre au grand jour la faiblesse du tissu militant de ce pôle qui a pourtant, incontestablement, culturellement, sinon idéologiquement, le vent en poupe. L'appel du PRG en faveur d'une primaire ouverte ne facilite pas non plus la tâche du premier secrétaire du Parti socialiste, et ce d'autant que les candidatures putatives ont plus tendance à se multiplier, apportant une fois de plus la preuve de l'inexistence, à ce stade, d'un leadership d'évidence de ce côté de l'échiquier politique. Les appels à une candidature de Christiane Taubira, la présence médiatique de plus en plus soutenue d'Arnaud Montebourg, le pas de deux d'Anne Hidalgo, le « pourquoi pas moi ? » de Jean-Christophe Cambadélis montrent pourtant que, le moment venu, il faudra bien départager un candidat.

Une primaire ouverte : la question des moyens humains et financiers

S'accorder sur le fait que la primaire ouverte n'est ni plus ni moins qu'une modalité de désignation d'un candidat ne revient à n'avoir effectué que la moitié du chemin. Les expériences de 2011, 2016 et 2017 se sont, *in fine*, toutes trois déroulées sur le même modèle. Celui de la transposition des us et coutumes républicaines : une désignation à deux tours – si, bien évidemment, aucun des candidats n'obtient 50% des suffrages exprimés au premier tour –, un maillage du territoire national grâce à la présence de bureaux de vote en nombre suffisant, des bureaux de vote tenus par des responsables des structures organisatrices, un contrôle des documents autorisant à participer aux opérations de vote, la présence de bulletins de vote, l'existence d'une instance indépendante afin de trancher les éventuels conflits, et surtout l'organisation du vote le même jour sur l'ensemble

du territoire national. Ce choix du mimétisme républicain avait été parfaitement assumé, et voulu, par les autorités du Parti socialiste. Mais il implique de pouvoir organiser la tenue, le même jour et aux mêmes horaires, de 7000 bureaux de vote sur l'ensemble du territoire, ce qui induit la capacité de mobiliser plus de 30 000 personnes pour s'assurer que les opérations de vote se déroulent correctement.

Non seulement ce schéma avait vocation à rasséréner l'ensemble des cadres et militants du parti dirigé alors par Martine Aubry, mais il visait aussi à crédibiliser une démarche qui alors était loin d'emporter la conviction, ou simplement même l'acceptation républicaine, des commentateurs et spécialistes de la vie publique, voire de certaines autorités ministérielles puis préfectorales. Si nous nous reportons onze ans en arrière, le choix effectué par la première secrétaire annoncé lors des universités d'été de La Rochelle était loin d'être évident. D'abord parce que nombre de hiérarques d'alors étaient farouchement opposés à son principe même. Et si la première secrétaire s'y rallie au sortir de l'été, c'est bien aussi pour parvenir à se dégager de la délicate situation politique dans laquelle elle se trouve, non pas seulement un an après le funeste congrès de Reims, mais aussi à la suite des élections européennes de 2019 qui n'avaient pas été marquées par un vif succès. Il y avait donc dans ce ralliement un élément clairement opportuniste, matérialisé par ce slogan « la rénovation de A à Z en passant par P comme primaires ».

Pour autant, une fois cette volonté politique clairement affichée, demeurait le plus dur à trancher : quelles modalités et quel calendrier ? Laissons de côté le second élément du débat qui ici n'a pas de sens. On se rappellera juste qu'alors la grande question du calendrier avait trait à l'hypothèse d'un retour de celui qui était alors le directeur du Fonds monétaire international. Le débat sur les modalités est ici plus instructif car le choix opéré en faveur du décalque des élections républicaines n'était pas une évidence. En effet, la première proposition du groupe de réflexion mis en place par Arnaud Montebourg, alors secrétaire national à la rénovation, auquel participaient des représentants de chaque sensibilité interne du Parti socialiste, était bien plus novatrice, et perturbante, que la version qui sera finalement mise en œuvre en 2011 et qui servira de modèle pour les primaires de 2016 et de 2017. L'avantage de cette solution était net. Il permettait de rasséréner les cadres du Parti socialiste bien souvent rétifs à ce mode de désignation qui, pour beaucoup, remettait en cause la nature même d'un Parti socialiste adossé à la figure du militant. Quand bien même, de nombreux précédents avaient indiqué la symbiose assez forte entre le comportement des sympathisants socialistes supposément indiqué par les enquêtes d'opinion et le choix des militants du parti. Les votes internes sur le Traité constitutionnel en 2004, puis pour la désignation de la candidate à l'élection présidentielle en novembre 2006 le démontrèrent allègrement.

Ce choix du mimétisme républicain permettait également de donner aux militants du Parti

socialiste un cadre qu'ils connaissaient bien. En effet, pour qui a tenu des bureaux de vote, chacun sait bien ô combien leur présence est souvent indispensable à leur bonne tenue. À l'évidence, ils sont oints d'une grande maîtrise de ses procédures de vote. Ils pouvaient être non seulement des éléments rassérénants pour les futurs électeurs, mais pouvaient eux-mêmes être rassurés par des modalités de vote qu'ils connaissent et maîtrisent parfaitement. Et il n'était pas inutile de trouver des modalités pouvant les convaincre tant ceux-ci ne pouvaient être que perturbés par ce mode de désignation qui leur ôtait ce qu'ils percevaient comme un droit exclusif et inaliénable : la désignation de leur porte-voix lors de cette élection reine de la V^e République. Ce choix allait permettre ainsi aux cadres du Parti socialiste de mieux se concentrer sur des éléments perturbateurs, notamment le récolement des un euro requis auprès de chacune et chacun des votants putatifs. Cette question avait soulevé de nombreuses craintes, tant sur leur récolement que sur le transport des fonds ainsi récoltés. Toutes celles et ceux ayant participé à la mise en œuvre de cette « novation démocratique » gardent en mémoire ses innombrables réunions de section au cours desquelles ces enjeux avaient été soulevés. De même que restent gravés dans leurs souvenirs ces instants quelque peu lunaires où, retranchés dans les bureaux de leur fédération, ils avaient procédé au comptage des sous récoltés lors des opérations de vote.

Une autre primaire est possible ! Relire le rapport Montebourg

Comme nous l'avons souligné, l'organisation le même jour sur l'ensemble du territoire national d'une primaire nous paraît, à ce jour, bien difficile à organiser. Certes pour d'éventuelles raisons politiques, mais tout autant, sinon plus, pour des raisons logistiques et financières. C'est pourquoi il nous semble qu'un autre cheminement pourrait être emprunté. Cette alternative avait été détaillée dans la première version du rapport d'Arnaud Montebourg : il s'agit d'une primaire en escargot. Forts du redécoupage régional opéré lors de la mandature précédente, nous proposons de nous appuyer sur ces nouvelles réalités territoriales afin d'organiser tout au long des mois d'automne 2021 une primaire de cette gauche qui prétend vouloir lutter contre la réitération de l'affrontement de 2017. Pour cela, il suffirait de se mettre d'accord sur des primaires ouvertes successives dans chacune des régions métropolitaines et d'outre-mer.

Pourrait être ainsi envisagée une première série de vote le deuxième week-end de septembre dans les régions du Grand Est et de la Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, ensuite, une série de votes quinze jours plus tard dans les régions PACA, Corse et Occitanie, quinze jours encore plus tard viendraient le tour des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire. Encore quinze jours et ce serait le tour des Pays de la Loire, de la Bretagne et de la Normandie. Enfin, viendraient ceux des Hauts-de-France de l'Île-de-France et de l'Outre-mer. Soit cinq séries de scrutin. Pour chacune d'entre elles, les procédés de qualification seraient adaptés. Si, pour la

première série, il est envisageable qu'il revienne à chaque organisation de décider des modalités pratiques, il est évident qu'à partir de la deuxième, le pourcentage de vote obtenu par chacun des candidats devra être dirimant. Ainsi, non seulement nous disposerons d'un processus évolutif territorialement mais aussi en entonnoir sur le plan de la pertinence électorale.

| Régions | Semaine 1 | Semaine 2 | Semaine 3 | Semaine 4 | Semaine 5 |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Grand Est | | | | | |
| Bourgogne-Franche-Comté | | | | | |
| Auvergne-Rhone-Alpes | | | | | |
| PACA | | | | | |
| Corse | | | | | |
| Occitanie | | | | | |
| Nouvelle-Aquitaine | | | | | |
| Centre-Val de Loire | | | | | |
| Pays de Loire | | | | | |
| Bretagne | | | | | |
| Normandie | | | | | |
| Hauts-de-France | | | | | |
| Île-de-France | | | | | |
| Outre-mer | | | | | |

Avec ce dispositif, cette gauche disposerait, au terme d'un processus compétitif, d'une candidature unique concomitamment aux vacances d'automne, permettant d'organiser une grande messe de lancement de cette candidature juste au début du mois de décembre. Délai qui ne sera assurément pas de trop pour mettre en branle une dynamique politique dont l'existence même demeure encore à ériger. De plus, à l'heure où les candidatures auto-légitimées se multiplient, trouver une voie de « départage », pour reprendre les termes de l'actuel président du Sénat, est impératif. Ajoutons que, par cette double méthode de l'escargot et de l'entonnoir, des candidatures qui aujourd'hui paraissent improbables pour diverses raisons, ou même des candidatures qui n'existent pas encore, auront à tout le moins la possibilité de se tester en grandeur nature. À tous ces candidats putatifs de faire la preuve, en vrai, de leur capacité électorale. Puisqu'il paraît que les sondages ne sauraient dicter une conduite politique, alors ne craignons pas de donner la voix à ce « peuple de gauche » qui n'attendrait que l'occasion de s'exprimer.

Finalement, l'existence même de ce mode de désignation que sont les primaires n'est que le résultat de l'affaiblissement de la capacité des organisations politiques à avancer leur propre vision du monde, à l'adapter aux évolutions sociales, technologiques, économiques actuelles et, *in fine*, de leur incapacité à trancher leurs différends internes. Et que ces décisions soient acceptées par l'ensemble des acteurs. La primaire n'est donc pas une bataille d'ego mais bel et bien un moyen d'assurer le lien entre les idées et leur incarnation. Organiser une primaire de désignation est donc un moyen de faire vivre le débat d'idées. Puisque la politique est une affaire de dynamique, alors il convient d'adapter les solutions au contexte. Qui pourrait nier aujourd'hui que le problème pour la gauche française relève d'un triptyque *a priori* insoluble : des divisions façon « puzzle », une absence d'incarnation, des idées encore trop parcellaires et en reconstruction ? Cela prendra assurément du temps. Mais, à l'évidence, cela passe par une présence effective et non pas seulement formelle, lors de la prochaine campagne présidentielle. Un débat d'idées, une incarnation, une dynamique : voilà ce que pourrait permettre une primaire de l'escargot et de l'entonnoir.